

Histoire de l'Académie royale
des sciences ... avec les
mémoires de mathématique
& de physique... tirez des
registres de [...]

Académie des sciences (France). Auteur du texte. Histoire de l'Académie royale des sciences ... avec les mémoires de mathématique & de physique... tirez des registres de cette Académie. 1772.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

R E M A R Q U E S

S U R L A

T O I S E - É T A L O N D U C H Â T E L E T ,

Et sur les diverses Toises employées aux mesures des
Degrés terrestres & à celle du Pendule à secondes.

Par M. D E L A C O N D A M I N E .

29 Juillet
1758.

IL me seroit aisé de prouver que la toise du Châtelet, si on entend par ce nom une mesure certaine & fixe, n'a jamais existé; mais ce qui suffit pour le cas présent, & dont tout le monde convient, c'est qu'elle n'existe plus aujourd'hui. M. de Mairan, le 24 Mai dernier, avertit l'Académie, que la barre de fer scellée dans le mur au pied de l'escalier du Châtelet, pour servir d'étalon à la toise, étoit altérée & faussée, & que sa longueur avoit changé. Il ajouta que les Magistrats à qui cette inspection est commise, étoient convenus avec lui de s'en rapporter à l'Académie pour la restauration de cette mesure publique.

Il faut avouer qu'un étalon qui ne semble destiné qu'à la vérification juridique des toises ordinaires des Maçons, des Menuisiers, ou, si l'on veut, des Architectes, ne paroît pas exiger des précautions bien scrupuleuses. On sait que dans le toisé des bâtimens on néglige les lignes; quelquefois même les pouces ne tirent pas à conséquence; mais puisque l'on consulte l'Académie sur la fixation du nouvel étalon, sans doute on en attend une exactitude digne d'elle.

Pour remplir ces vues, il faut commencer par convenir quelle est la toise employée par l'Académie dans *la mesure des Degrés de la Terre*, & cet éclaircissement ne permet pas la plus légère négligence. La moindre erreur sur la longueur de la toise se multiplie près de soixante mille fois sur la longueur du